



Communiqué de presse

25 octobre 2018

## NOUVEAUX PRODUITS DE SYNTHÈSE EN FRANCE : RETOUR SUR L'OFFRE, LA DIFFUSION ET LA CONSOMMATION DE CES SUBSTANCES

Que recouvre l'appellation « Nouveaux produits de synthèse » (NPS) ? Quelles sont les molécules les plus fréquemment rencontrées ? Qui les consomme ? Quelles sont les conséquences de leurs usages ?

L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) dresse un état des lieux relatif à ces substances dans le numéro 127 de sa publication *Tendances* : « Nouveaux produits de synthèse. Dix ans de recul sur la situation française »<sup>1</sup>. Offre et dynamique du phénomène, molécules consommées, profils d'usagers, conséquences sanitaires y sont étudiés à partir d'un ensemble de sources et notamment le projet européen développé avec le soutien de l'Union européenne : I-TREND, *Internet Tools for Research in Europe on New Drugs*<sup>2</sup>. Cette étude a permis de mettre en place des outils d'observation spécifiques sur Internet : suivi des forums d'usagers, analyse de l'offre et des produits et réalisation d'une enquête en ligne.

En France, l'appellation « nouveaux produits de synthèse (NPS) » apparaît à la fin de la décennie 2000 – après les signalements de « Spice » ou de méphédronne – pour qualifier un vaste ensemble de nouvelles molécules synthétiques imitant les structures chimiques et les effets de drogues illicites traditionnelles comme le cannabis, la MDMA ou la cocaïne.

Les sites de vente en ligne ont accompagné l'essor de ce commerce, Internet facilitant la diffusion de molécules nouvellement créées ou redécouvertes à la suite de leur abandon par l'industrie pharmaceutique (d'où le nom de *Research Chemicals* souvent préféré par les consommateurs pour les qualifier). L'émergence de ces nouvelles drogues a également été favorisée par l'absence initiale de législation sur ces produits.

Très rapide durant la période 2008-2014, le rythme annuel d'identifications de NPS a ensuite ralenti. En 2018, au total, environ 300 molécules sont recensées en France, réparties entre 11 familles chimiques. Les cannabinoïdes de synthèse, les cathinones et les phénéthylamines sont les plus présentes alors qu'on note l'apparition plus tardive d'opioïdes de synthèse non médicamenteux.

L'usage des NPS est resté plutôt confidentiel en France. Cela n'empêche pas certains de ces produits d'être bien implantés au sein de cercles de consommateurs. À côté des « e-psychonautes », usagers « expérimentés » fréquentant les forums sur Internet, l'analyse se penche sur des consommateurs rencontrés dans l'espace festif électro alternatif ou commercial mais aussi les consommateurs en contexte sexuel, « chemsexers », dont les usages associant des cathinones à des drogues traditionnelles s'accompagnent de sérieux problèmes sanitaires. Enfin, certains usagers chroniques de cannabis se tournent vers le cannabis synthétique, alors que d'anciens usagers d'héroïne ont, via Internet, accès à une nouvelle offre de stimulants.

Les problèmes sanitaires les plus visibles causés par les NPS sont aigus alors que les risques potentiels à long terme physique ou psychiques demeurent mal connus. Dans ce contexte, l'information, la prévention, la réduction des risques et l'apprentissage de la gestion des effets en direction des usagers potentiels comme des professionnels qui les rencontrent, constituent des enjeux essentiels.

Contact presse : Julie-Emilie Adès – OFDT – [julie-emilie.ades@ofdt.fr](mailto:julie-emilie.ades@ofdt.fr) - 01 41 62 77 46 @OFDT

<sup>1</sup> Magali Martinez, Thomas Néfau, Agnès Cadet-Taïrou, « Nouveaux produits de synthèse. Dix ans de recul sur la situation française », *Tendances* n°127, OFDT 2018, 8 p. <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eftxmma.pdf>

<sup>2</sup> Internet Tools for Research in Europe on New Drugs <https://www.ofdt.fr/europe-et-international/projets-internationaux/i-trend/>. Projet européen JUST/2012/DPIP/AG/3641, financé avec le soutien du programme « Drogues, prévention et information » (DPIP) de l'Union européenne.